

Annonce



**Objet: 1. Poste de directeur technique de CARS
2. Chef de projet technique
Appel de candidatures**

N° 2017-01

Date : Le 16 janvier 2017

DIRECTEUR TECHNIQUE

Le poste de directeur technique de CARS est accordé par le conseil élu de CARS pour une durée de deux ans. Ce poste de nature bénévole dispose d'un budget de dépenses raisonnable pour des activités approuvées par le conseil.

DESCRIPTION

Le directeur technique est membre du conseil élargi de CARS. Il doit assister et faire rapport de ses activités lors de la réunion mensuelle du conseil, par appel-conférence la plupart du temps.

Le candidat retenu sera chargé de gérer les aspects techniques de l'Association en collaboration avec le conseil. Au cours de l'année, il devra tenir au moins six (6) réunions du comité du règlement technique (habituellement des appels-conférence) et garder le contact avec ceux qui sont nécessaires à l'obtention de suggestions et de commentaires sur les sujets en discussion.

Le directeur technique devra rapidement développer un programme visant à encadrer et soutenir l'inspection technique lors des sept (7) manches du Championnat canadien de rallye.

Le directeur technique sera responsable de la composition du comité du règlement technique, assurant ainsi un bon équilibre entre connaissances techniques, connaissances de pilotage et une saine volonté de faire évoluer notre sport pour le meilleur.

Le candidat retenu devra avoir un réseau fiable d'experts sur qui il pourra compter pour l'aider à présenter de bonnes recommandations techniques.

La gestion du processus de changement de règlement est une fonction essentielle de ce poste.

Le directeur technique devra rester en liaison avec les directeurs techniques régionaux.

Même si ce n'est pas essentiel, il serait bon que le directeur technique n'ait pas de liens avec des fournisseurs, fabricants et équipes de rallye, et qu'il puisse dispenser des conseils objectifs lors d'événements et de propositions de nouveaux règlements.

CHEF DE PROJET TECHNIQUE

En collaboration avec le directeur technique, CARS a besoin d'un chef de projet technique pour mener une étude particulière sur l'éligibilité des véhicules de classe Ouverte 4 roues motrices. Cette étude pourrait faire partie de la tâche du directeur technique ou être réalisée par un chef de projet « autre ».

DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit d'un projet de courte durée (environ six (6) mois), d'ordre bénévole, qui doit recueillir des informations auprès des personnes concernées, des experts et des organismes affiliés, pour rédiger des recommandations au conseil sur la limitation du développement des véhicules de compétition de classe Ouverte 4 roues motrices. Le chef de projet devra mettre sur pied un groupe d'experts en matière de préparation de véhicule, et formuler des recommandations sur la façon d'établir un compromis entre les Règlements d'éligibilité des véhicules sous la sanction de CARS, d'ARA et d'autres autorités sportives. Il faudra établir des liens entre les régions, les fabricants, les autorités sportives internationales et les compétiteurs. Le cadre de référence du projet sera fourni.

PROCÉDURES DE MISES EN CANDIDATURE

Pour la mise en candidature, on peut proposer son propre nom ou celui d'une autre personne. Tout candidat doit en être conscient et être prêt à accepter une mise en candidature d'un tiers parti.

Les mises en candidature doivent être faites par écrit au bureau de CARS (les soumissions par courriel à office@carsrally.ca sont recommandées) et reçues avant la fermeture du bureau le 31 janvier 2017.

Dans la mise en candidature, il faut indiquer le poste visé, c'est-à-dire directeur technique ou chef de projet technique ou les deux. Il est souhaitable d'inclure une lettre de présentation de l'expérience des candidats.

Le conseil de CARS ou son représentant pourra rencontrer les candidats retenus et le conseil de CARS annoncera les résultats de cet appel d'offres avant le 28 février 2017.